

**DEMANDE D'AUTORISATION PERMANENTE
D'UTILISER LES HELISURFACES**

NOM : **PRENOM :**
(suivie s'il y a lieu du nom d'épouse)

DATE DE NAISSANCE : **LIEU DE NAISSANCE :**

PAYS :

Fils ou Fille de : **et de :**

NATIONALITE :

En cas de naturalisation :

▶ date et n° du décret :

Pour les étrangers vivant en France :

▶ date et lieu de délivrance du titre de séjour :

SITUATION DE FAMILLE :

▶ Célibataire, marié, divorcé, veuf, séparé (rayer la mention inutile)

▶ Nom et prénom du conjoint :

▶ Date et lieu de naissance du conjoint :

▶ Profession du conjoint : ▶ Enfants :
.....

DOMICILE ACTUEL :

TELEPHONE et E-MAIL :

PROFESSION :

ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

SITUATION MILITAIRE :

TITRES ET QUALIFICATIONS AERONAUTIQUES :

NUMERO DE LICENCE : délivrée le :

NOMBRE D'HEURES DE VOL :

▶ Avion : ▶ Hélicoptère : ▶ Hydravion : ▶ Planeur :

PROPRIETAIRE : Avion Hélicoptère

▶ Immatriculation :

▶ Type :

► Basé à :

MOTIFS D'UTILISATION DES HELISURFACES :

.....

SECTEUR GEOGRAPHIQUE CONCERNE :

.....

AUTORISATION ANTERIEURE D'UTILISER LES HELISURFACES :

Délivrée par le

Valable pour la période du au

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à, le

Signature

Pièces à joindre :

- une demande signée, sur papier libre,
- 1 photo,
- photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire),
- photocopie de la licence de pilote.

➤ **S'il s'agit d'une première demande, joindre en plus des éléments demandés ci-dessus :**

- un justificatif d'un minimum de 70 heures de vol en qualité de pilote d'hélicoptère,
- fournir une attestation de formation délivrée par un instructeur de vol hélicoptère, indiquant que le pilote a suivi de manière complète et satisfaisante une formation de vol postérieure à la délivrance de sa licence, d'au moins cinq heures portant sur son aptitude à utiliser les zones exigües (le contenu de cette formation est fixé par une instruction du ministre chargé de l'aviation civile).

En sont dispensés les titulaires d'une licence professionnelle de pilote d'hélicoptère et les titulaires d'une licence privée de pilote d'hélicoptère justifiant de 300 heures de vol réalisées en cette qualité

- photocopie du dernier examen médical.

➤ **Pour un renouvellement :**

- une demande signée, sur papier libre,
- la demande d'autorisation permanente d'utiliser les hélisurfaces à compléter,
- 1 photo,
- photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire),
- photocopie de la licence de pilote.